

Bonneval en honno nalléo

mars 2007

Bulletin d'information des *Amis de Bonneval*

N° 21

Avis au lecteur,

L'assemblée générale des Amis de Bonneval, se réunira le samedi 17 mars 2007 à 15 heures, salle du Chapitre de l'Abbaye Saint Florentin, aujourd'hui Centre Hospitalier Henri Ey.

En 2006, La Société Dunoise d'Archéologie a édité: HISTOIRE DU PAYS DUNOIS, Tome I. De l'origine des temps à l'approche de l'an mil.

Un important chapitre de cet ouvrage est intitulé: Deux documents hagiographiques carolingiens, I. La vie d'Avit, II. La translation des saints martyrs Florentin et Hilaire.

L'auteur de cette étude, M. Bernard Robreau nous présentera le fruit de ses recherches, concernant un événement majeur qui contribua au rayonnement de la jeune abbaye de Bonneval.

Au sommaire de notre gazette n°21:

Reliques apportées à Bonneval en 876. Récit fait par Beaupère dans l'introduction de son manuscrit «Histoire de la ville de Bonneval et de son abbaye», suivi d'une vue de la Châsse de l'abbaye de Bonneval, dessinée en 1828 par M Peignon, maître de pension, «d'après un ancien tableau conservé dans l'église Notre-Dame» de cette ville et d'un commentaires de Albert Sidoisne.

Mœurs et coutumes des religieux de l'abbaye de Bonneval au XVI^{ème} siècle. Par M. l'abbé Bouard, dans la Dépêche d'Eure et Loir du 21 novembre 1943.

Une sélection des évènements marquants rapportés dans le « Messager de Bonneval » au premier semestre 1907.

Jean Luc Durand

Reliques apportées à Bonneval en 876

*relique apportées à
bonneval en 876*

*L'église porte le nom de
SS Marcelle et Pierre*

*hist. Ecc. de M' fleury
T. 11. p. 347*

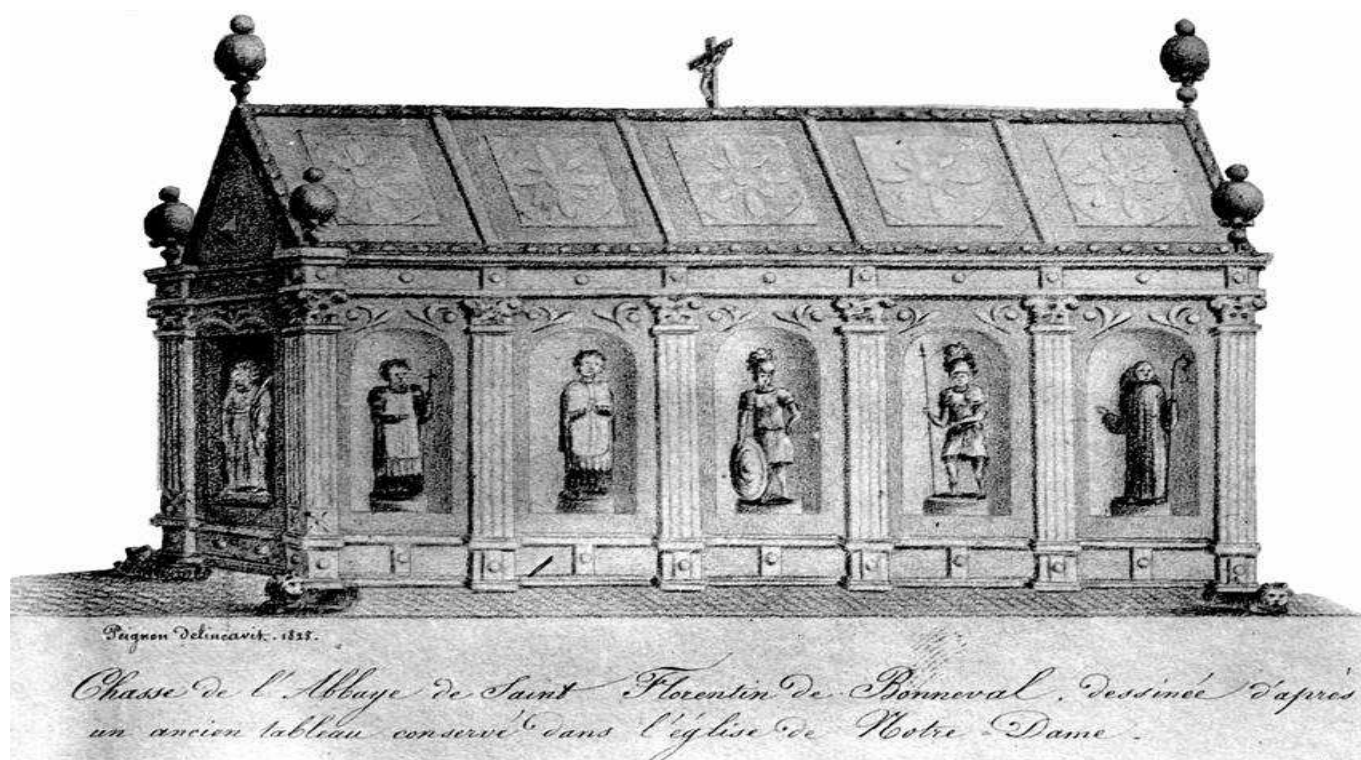
*Ensuite Celui de
S' florentin.*

Les Reliques des Saints Martyrs. Marcellin, et Pierre martirés dans le Cinquieme Siecle a Sennont dans le Dioceze d'autun par Crocus Roy des Vandales, furent en 827, apportées en france par les Soins d'Eginhard, Secretaire, et gendre de Charlesmagne; il S'y fit une infinité de miracles par leurs intercessions; ce qui excita dans tout le royaume une devotion extraordinaire pour eux; on vit partout des Egiles baties, et consacrées Sous leurs noms, et des Monasteres fondées en leur honneur, pour avoir des personnes, qui celebrassent leur memoire. ce fut par ce motif de pieté, que foulques fonda l'abbaye de Bonneval Sous leur invocation, et lui donna le nom d'Abbaye des Saints Marcellin, et Pierre; mais elle ne le porta pas longtems. Aurelien, Archesque de Lion, aiant en benefice, qui etoit a peu pres comme aujourdhuy en commande, de L'Abbaye d'Aisnay, Située au conflant du Rhosne et de Saone, et abandonnée, et deserte, entreprit de la retablir Suivant Son ancien etat; et pour cet effet il des moines de Bonneval; il venoit d'y transporter les corps des Saints Martyrs florentin, et hilaire. ces Religieux apres avoir retablit ce monastere, demanderent a revenir dans leur Couvent de Bonneval; Aurelien pour leur temoigner Sa gratitude, leur donna une grande partie des corps de ces Saints;

Apport de Ses reliques.

enrichis de ce pretieux depot, ils reprirent le Chemin de Bonneval; ils arriverent a Saint Agnan d'Orleans le samedi Sⁱ; de la ils rendirent a Bagnolet, ensuite a Dancy, ou il Se fit un miracle, de Dancy a Givés, villa Givanensis, paroisse de Saint Maur, qui est un prieuré de Bonneval aiant titre de Baronie, et enfin a leur Couvent de Bonneval. dans leur route il se fit beaucoup de miracles, et depuis il s'en opera tant icy par leur intercession, que l'Eglise de L'Abbaye, prit le nom de Saint florentin, et elle le porte encore aujourd'hui, et celebre Sa feste Le 7^{bre}. les Reliques de ces Saints Sont renfermées dans une meme châse avec celles des Saints Martirs Marcellin, et Pierre, George et hustache, et des bons procez verbaux. tous les ans le quatrieme Dimanche d'apres Pasques, on porte solennellement Ces Reliques alternativement a Saint Sauveur, et a Saint Michel; on y a toujours beaucoup de devotion; et il Se trouve beaucoup de monde a Cette procession, qui est Generale. parceque cette Chasse n'entre presque jamais dans l'Eglise de Nôtre Dame, la populace croit que les Benedictins l'ont enlevée a cette paroisse, et que Si elle y rentroit on l'y retiendroit, mais C'est une fable destituée de tout fondement; car je l'y ai vue d'eux fois.

*faux prejuge de
la populace au Sujet de
la Chasse.*



... Ce qu'on retint, c'est que Florentin exerçait le métier des armes, et on le représenta sous la figure d'un soldat...

C'est donc bien saint Florentin qui est représenté dans l'arcade médiane de la châsse, place d'honneur tout naturellement réservée au premier patron du saint lieu; et le personnage debout à sa gauche est certainement saint Hilaire, car, d'un côté, on ne saurait concevoir séparés les deux fidèles compagnons unis dans le martyre, et, de l'autre, la figure à la droite de Florentin étant manifestement un ecclésiastique, elle ne peut convenir à saint Hilaire... Sur la châsse, la figure extrême de droite est un abbé, probablement saint Maur, ou mieux saint Mandé, qui avait une chapelle dans l'église de l'abbaye

*D'après un article d'Albert Sidoisne: PIERRE SCULPTEE de l'abbaye Saint-Florentin de Bonneval,
Bulletin de la Société Dunoise tome XIV pages 340 à 347.*

Mœurs et coutumes des religieux de l'abbaye de Bonneval au XVI^e siècle.

par M. l'abbé Bouard

Faisant suite à plusieurs extraits, fort intéressants, que nous avons publiés ici de l'Histoire de Bonneval au XVI^e siècle, d'après les minutes notariales, nous donnons ci-dessous une étude du même auteur sur « Les mœurs et coutumes des Religieux de l'abbaye de Bonneval au XVI^e siècle » d'après les mêmes sources.

D'après «La Dépêche d'Eure-et-Loir» du samedi 18 mars 1944.

Nous savons que les religieux de l'abbaye Saint Florentin étaient des Bénédictins. Ils devaient donc se conformer à la règle de cet ordre.

Au point de vue des cérémonies culturelles, les religieux de Bonneval avaient les cérémonies habituelles de jour et de nuit, c'est-à-dire : la messe conventuelle, les heures, les vêpres, principaux offices du jour et les matines que l'on récitait de nuit. Ainsi, le 9 octobre 1566, en raison de sa charge de boursier, René Allego était exempté les lundi et vendredi des offices du jour mais non « des matines qui se disent la nuit ». Les cloches annonçaient ces offices tant de jour que de nuit aux heures accoutumées. Le 21 juin 1563, René Deffrez, docteur régent en la faculté de théologie « secrétain » de l'abbaye, baillait pour trois ans à Pasques Vannelles, religieux de Bonneval, la charge de « secrétain » qu'il ne pouvait exercer lui-même, étant alors domicilié à Coulombs. Or, Vannelles était tenu à ce titre de « secrétain » de sonner les cloches aux heures accoutumées aussi bien que de fournir du luminaire tant de cire que d'huile. Le « secrétain » (sacristain) avait parfois un serviteur pour sonner les cloches à son lieu et place. Le 15 novembre 1552, Pierre d'Estrepoy réclamait à Jacques de Jehan, grand vicaire de l'abbé, de lui délivrer la pension de vivres pour son serviteur « qui est tenu et accoutumé sonner tant de nuit que de jour les cloches de la dicte abbaye ».

En dehors de ces cérémonies prescrites par la règle, les religieux devaient acquitter certains services fondés par des défunts. Nous savons ainsi que l'abbé Odart de la Voue et Jehan de Bérou, « armoisier » (armoirier, bibliothécaire) de l'abbaye, avaient fondé des messes les premiers lundi et vendredi du mois et le 21 mars

1597, le receveur boursier, frère Loys Le Roy s'engageait entre autres charges à les acquitter.

Pour l'acquit de sa fondation, de Berou avait laissé une dotation sur la métairie de Terre-Noire, paroisse de Moriers. En 1538, cette dotation était laissée au boursier de l'abbaye, à charge de faire célébrer le service ordonné par de Bérou et d'en payer les frais. Ces frais comprenaient, entre autres, l'obligation de payer ; depuis la fête de la Sainte-Croix en septembre jusqu'au jour de Carême prenant « aux prebtres à chacun deux solsts, par chacune sepmaine, aux jours de lundy, mardy et jedy, qui est à chacun jour, douze deniers ts ; aux diacres et soulz diacres à chacun huit deniers ts à pareils jours, qui est à chacun d'eulx par semaine, seize deniers ts ; aux novices douze deniers tournois, qui est pour chacun des dits jours, en la semaine Cinq deniers ts ».

Nous connaissons aussi les cérémonies des processions extérieures de Saint-Marc, des Lundi, mardi et mercredi des Rogations. Parfois les châsses contenant des reliques, surtout celles des Saints Florentin et Marcellin, étaient ainsi portées en procession dans les différentes églises de la ville. Ainsi le dimanche de Cantate 1546, en présence du notaire, Guillaume Cheteau, le « secrétain » Pierre d'Estrepoy vient en l'église Saint Michel et en celle de Saint-Sauveur pour recevoir « les oblations et offertes présentées et offertes aux dictes reliques et châsses par les viateurs et personnes assistant à la dicte procession que ce jour d'huy a esté faite en l'honneur de Dieu et des Saints Florentin et Marcellin ». Le dimanche de Cantate, 4 mai 1550, le même d'Estrepoy vient à l'église Saint Sauveur recueillir les offertes.

Nous savons que le jour de Saint-Gilles, la procession se dirigeait vers la Maladrerie. On sait aussi qu'à cette occasion on faisait un déjeuner

matinal, que l'administrateur n'était pas toujours disposé à bénévolement octroyer. En 1416, Léonard de Villebresme, abbé commendataire, bien qu'encore étudiant en l'Université d'Orléans, cite devant le prévôt d'Orléans l'administrateur de la Maladrerie, pour lui avoir refusé « le déjeuner ou boire du matin » de l'ouverture de la foire de Saint Gilles, qu'en qualité d'abbé il avait droit de prendre.

Parfois ces processions étaient organisées à l'occasion de circonstances spéciales. Ainsi le 22 juin 1550, les reliques furent apportées et les offrandes recueillies en l'église Notre-Dame à la suite d'une procession générale « pour avoir pluye et l'augmentation des fruits de la terre ». Le jour de l'Ascension, il devait y avoir une

procession du Saint-Sacrement à l'intérieur du couvent. Le 10 mars 1553, Loys Martin marchand à Bonneval ayant acheté un arpent de terre à Coutures, près le moulin en un pré où le sonneur du « secrétain » Pierre d'Estrepoy enlevait l'herbe nécessaire pour faire la jonchée, le jour de l'Ascension, en l'église de l'abbaye, payait au procureur dudit « secrétain » la somme de 10 livres, parce qu'il ne lui avait pas été possible de trouver et fournir l'herbe nécessaire à cette jonchée. Tant qu'il serait propriétaire du pré, Martin s'engageait de plus à procurer l'herbe nécessaire à cette jonchée.

La suite, publiée dans la Dépêche d'Eure et Loir du 21 novembre 1943, est dans le n° 20 de « Bonneval en bonne vallée »

La publication, par les Amis de Bonneval, du manuscrit, *Histoire de la ville de Bonneval et de son abbaye*, de M^e A. L. Beaupère, a commencé en 1998 par le chapitre Eglise et Cure de la paroisse de S^t Michel.

Nous avons publié en 2006, Chapitre : Hôtel-Dieu et Eglise et cure de la paroisse de S^t Sauveur et au premier semestre 2007, Chapitre : Cure du Houssay (Montboissier) son Erection.

A paraître au 2^{ème} semestre 2007, Chapitre : Des Curés de S^t Sauveur.

Table des divers Chapitres contenus en cette histoire déjà parus :

“Chapitre : Chapelle St Jacques” pages 102 à 124 du manuscrit de l'abbé Beaupère	4,50 €
“Chapitre : Eglise et Cure de Saint-Michel ” pages 124 à 152 du manuscrit de l'abbé Beaupère	4,50 €
“Chapitre : Eglise et Cure de la paroisse de St Sauveur ” pages 152 à 172 du manuscrit de l'abbé Beaupère	5,00€
“Chapitre : Chapelle, Maladrerie et Foire de St Gilles ” pages 172 à 193 du manuscrit de l'abbé Beaupère	5,00€
“Chapitre : Cure du Houssay (Montboissier) son Erection.” pages 193 à 213 du manuscrit de l'abbé Beaupère	5,00€
“Chapitre : Des Curés de S ^t Sauveur” pages 213 à 263 du manuscrit de l'abbé Beaupère (prochainement)	
“Chapitre : Eglise et Paroisse de Notre-Dame ” pages 263 à 286 du manuscrit de l'abbé Beaupère	4,50 €
“Hôtel-Dieu ” pages 286 à 309 du manuscrit de l'abbé Beaupère	5,00€

Vous pouvez vous procurer ses publications auprès des Amis de Bonneval, le samedi après-midi de 15 heures à 17 heures au 23 rue saint Roch ou en écrivant : Les Amis de Bonneval BP00040 28800 Bonneval

Quelques nouvelles de 1907, d'après le "Messager de Bonneval, Voves et Orgères"

6 JANVIER 1907.

Nouvelles de Bonneval

Accident grave. – Lundi dernier, le jeune Diger, charretier chez M. Laye, cultivateur à Gérainville, ayant pris le fusil de son patron pour tirer des corbeaux, rentra dans la cuisine de la ferme quand, voulant désarmer l'arme il appuya involontairement sur la gâchette et fit partir le coup dont la charge, par un fatal hasard, alla se loger dans la tête de la bonne, Mlle Gillet, dont les parents habitent La Touche, commune de Saint-Maur.

On se précipita au secours de la malheureuse jeune fille qui gisait sanglante et inanimée sur le sol. La charge lui labourant le crâne avait arraché partie du cuir chevelu.

Transportée sur son lit, l'infortunée victime reçut les soins empressés de M. le docteur Larrieu. Son état jugé tout d'abord désespéré s'est très sensiblement amélioré ; quoique encore grave il ne présente plus d'inquiétude.

Ses patrons ont tenu à la garder chez eux afin de pouvoir plus facilement veiller sur elle et lui prodiguer les soins de tous les instants dont elle a besoin.

L'auteur involontaire de ce terrible accident, a été lui-même tellement impressionné qu'il a dû s'aliter et ne fait que commencer à se remettre de la secousse qu'il a ainsi subie.

Moléans. – M. Bonnamy, de Sainte-Marie, commune de Moléans, se trouvant à la chasse, a tué un héron mesurant un mètre vingt de hauteur sur deux mètres d'envergure. Nos félicitations à M. Bonnamy pour ce beau coup de fusil.

13 JANVIER 1907.

Tribune Libre

Nous recevons la lettre ci-dessous :
Bonneval 10 Janvier 1907.

Monsieur Vannier,

Je vous prie de vouloir bien publier dans le « Messager » la lettre

suivante que m'apporta il y a quinze jours le garde-champêtre d'Alluyes et d'agréer avec mes remerciements mes respectueuses civilités.

G. Janvier.

Curé d'Alluyes

Alluyes, le 26 Décembre 1906

Le Maire d'Alluyes

A Monsieur Janvier, curé d'Alluyes,

D'après la circulaire ministérielle du 1^{er} Décembre 1906, qui donne aux communes, le pouvoir de disposer à leur gré du presbytère, si celui-ci est propriété communale, et si aucune association cultuelle n'en a demandé l'usage gratuit à la date du 13 décembre 1906, j'ai l'honneur de vous inviter à évacuer cet immeuble dans un délai de huit jours à partir de la présente date.

Le Maire d'Alluyes,
L'HOMME.

10 FÉVRIER 1907.

Où il y a de la gêne... : - Le refuge des passagers à Meslay, comme tout bâtiment ayant la même destination, est dépourvu de cheminée, ce qui n'empêche que le nommé Donat Huet, chemineau sans domicile fixe, y faisait un feu d'enfer, dimanche soir, lorsque les gendarmes de la Bourdinière, passant par là et croyant à un incendie, pénétrèrent dans le petit local et verbalisèrent contre le trop sans-gêne chemineau.

17 FÉVRIER 1907.

Bonneval. – Sur le point d'être mère une nomade s'installait, ces jours-ci au refuge des passagers de Bonneval, en attendant que fussent remplies les formalités exigées pour son admission à l'hôpital, lorsqu'elle fut prise des douleurs de l'enfantement et donna le jour à une grosse fille qui, complètement ignorante des formalités administratives et pressée sans doute, fit sans tambours ni trompettes, mais avec le secours de compatissants voisins et d'une sage-femme, son apparition dans ce monde.

Devant un mouvement si précipité on s'empressa de transporter la mère et son bébé à l'hôpital. N'est-ce pas là que l'on devrait toujours commencer en pareil cas ?

24 FÉVRIER 1907.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 Février 1907.

...Il donne un avis favorable à l'attribution réclamée par le bureau de bienfaisance de deux titres de rente de l'ancienne fabrique, s'élevant ensemble à 62 fr.

M. Aveline demande si deux parcelles de terrain, l'une en bois, l'autre en labour, qui appartenaient à la fabrique, ne vont pas être attribuées également au bureau de bienfaisance.

M. le Maire, je l'ignore, mais l'observation de M. Aveline sera consignée au procès verbal et nous priérons M. le Préfet de nous renseigner.

M. le Maire expose qu'aucune association ne s'étant constituée pour l'exercice du culte dans la commune de Bonneval, la commune a recouvré, en vertu de la loi du 2 janvier 1907, la libre disposition du presbytère. Il invite le Conseil municipal à délibérer sur l'usage qu'il convient de faire de cet immeuble.

Le Conseil décide d'en offrir la location à M. Maudemain, curé de Bonneval, et discute le prix et les conditions de la location.

Le Conseil croit savoir que M. Maudemain n'a pas l'intention de garder la jouissance du presbytère.

M. le Maire. M. le curé ne nous ayant pas fait connaître sa détermination, il me paraît convenable d'agir comme s'il devait accepter nos propositions :

A la majorité, le prix de 400 fr. par an, impôts en sus, est adopté. Le bail sera fait pour 3, 6 ou 9 ans, avec faculté pour chacun des parties en prévenant l'autre 6 mois d'avance de le faire cesser à l'expiration de la première ou de la seconde période. Le preneur n'aura pas droit de sous-louer,

mais par contre le bail se trouvera résilié de plein droit 3 mois après son départ de Bonneval ou son décès.

Un délai de quinze jours à partir de la notification de cette décision, sera laissé à M. Maudemain pour faire connaître sa réponse.

M. le Maire donne lecture du projet de concession de la jouissance de l'église pour dix huit années, que lui a adressé M. Maudemain, curé de Bonneval.

Le conseil à l'unanimité, refuse de l'accepter.

M. Aveline « Ne pourrions nous pas voter sur le projet indiqué par la circulaire de M. Briand ? »

M. le Maire. « Cela n'engagerait que nous. Je crois qu'il vaut mieux attendre de nouvelles propositions. Rien ne presse, puisque l'église reste ouverte et que le culte s'y exerce librement. »

Le Conseil en décide ainsi...

M. Le Maire rappelle que le bail de l'une des tours de la porte de Boisville a pris fin et que l'autre tour n'est plus louée depuis plusieurs années, quoiqu'elle soit utilisée par un voisin.

Le Conseil l'autorise à passer des baux avec les intéressés pour la location de ces tours.

Café du Commerce. – Dimanche 24 février, au café du commerce, soirée Montmartroise par Raoul de Montmartre, le poète des Gueux, directeur du Cabaret Bruant :

Chœur d'ouverture par toute la troupe ; - présentation de la Môme Lyrette ; - M. Emard nous fera entendre les chansons rosses de nos meilleurs chansonniers ; Raoul de Montmartre dans ses œuvres nouvelles et dans celles d'Aristide Bruant, son maître, il nous dira : « J'la crève le long d'la Borne, Dans les Squares, les Disciplinares, etc..., ses dernières œuvres.

La séance se termine par des scènes d'illusions, de transformations : Dix

est décédé subitement, en son domicile à Bonneval, dans sa 80^e année, M. Eugène Chevallier, ancien maire d'Alluyes, dont les obsèques ont eu lieu mardi, à Alluyes, au milieu d'une très nombreuse assistance.

En M. Chevallier disparaît un homme de bien qui, à diverses reprises, étant maire, a doté sa commune de choses utiles.

Par testament, le défunt a légué à la commune d'Alluyes sa propriété (dite le château d'Alluyes) et deux fermes formant ensemble un don de plus de 500,000 francs pour l'installation d'un orphelinat au dit château.

La grippe. – En raison de la grippe qui, en ce moment, fait rage à Moriers, l'école de cette commune est momentanément fermée.

10 MARS 1907.

Fête du quartier Saint Sauveur, place Leroux. – les débitants du quartier Saint-Sauveur ont l'honneur d'informer le public que la fête annuelle de leur quartier aura lieu le dimanche 17 mars. Le programme comprend :

Dans l'après-midi : 1^o jeu de la poêle ; 2^o jeu de la cheville ; 3^o course aux grenouilles ; 4^o course en sacs.

A 4 heures, concert par la fanfare « Sainte Cécile ».

Manège de chevaux de bois Desorges, tirs, loteries, confiseries, attractions diverses.

Le soir : Bal public sous la direction de M. Emile Levieuge, illumination ; grande bataille de confettis.

Petit accident. – Ces jours derniers, le remplaçant momentané de M. le docteur Maksud, allait rendre visite, en auto, à un malade de Vouvray, quand dans la rue du hameau des vaches effrayées par la machine bousculèrent et projetèrent à terre une jeune fille, Mlle L..., qui les conduisit à l'abreuvoir.

Quelque peu contusionnée, la jeune fille, quitte heureusement pour la peur, reçut les soins immédiats de l'auteur bien involontaire de l'accident.

17 MARS 1907.

Atterrissage d'un ballon. – Un aérostat, monté par deux hommes et une dame, atterri, dimanche 3 mars, entre Maineuif et Migaudin, commune d'Yèvres.

L'atterrissage ne s'opéra pas sans difficultés, en raison du vent violent qu'il faisait ce jour-là. La dame qui accompagnait les aéronautes fut légèrement blessée aux jambes en quittant la nacelle.

De son côté le ballon projeté contre des épines fut déchiré sur une certaine longueur.

A part ces petits inconvénients les voyageurs aériens étaient enchantés de leur voyage.

31 MARS 1907.

Alluyes. – On nous prie d'insérer : Certain jour de la semaine dernière, la femme B..., a devant témoins accusé la femme L..., de couper du sainfoin dans son champ. On demande à la femme B..., quelles preuves elle a à fournir pour confirmer son accusation.

Elle pourrait peut-être bien se moucher avant d'essayer de moucher les autres.

X.....

7 AVRIL 1907.

Enseignement primaire. – Par arrêté préfectoral :

M. Prévosteau, instituteur au Gault-Saint-Denis, est nommé à Bullainville ;

M. Haricot, instituteur à Bullainville, est nommé au Gault-Saint-Denis.

Conie. – Un triste personnage, que l'on suppose être un ouvrier de batterie, s'est introduit nuitamment dans le cimetière où il a brisé une douzaine de croix tombales.

Béville-le-Comte. – Depuis déjà longtemps, dans notre belle France, on écrit et on crie à la dépopulation. On parle même de créer des impôts contre les ménages sans enfants et surtout contre les célibataires.

Point ne serait besoin d'agiter cette grave question si l'on voulait tant soit peu suivre l'exemple de Mme Aubert, du hameau de Luet, commune de Béville-le-Comte, qui en dix mois, a rendu son mari père de quatre enfants : 2 jumelles l'année dernière

Apprenti tonnelier est demandé de suite chez M. FOUQUIAU, rue Bas de l'Eglise à Bonneval.

3 MARS 1907.

Nécrologie. – Samedi 23 février

et deux jumeaux, ces jours-ci.

Ajoutons que la jeune maman (elle n'a que 20 ans) et ses quatre enfants se portent très bien, ce qui ne veut pas dire cependant que l'aisance se soit installée, avec les nouveaux-nés, au foyer des époux Aubert. L'administration à bien un peu le devoir d'y songer.

21 AVRIL 1907.

Accident d'auto. — M. Pillo, marchand de tableaux, 46, boulevard Haussman, à Paris, accompagné de sa jeune femme et de son chauffeur, M. Laville, passait à Bonneval jeudi dernier, vers deux heures de l'après midi, dans son automobile, une Mercédès de 28 chevaux portant le n° 672 G-8, qu'il conduisait lui même et montait la côte dite du pont de fer, pour se diriger vers Châteaudun, quand par suite d'une embardée produite par la vitesse et le double virage du haut de la côte, la machine après avoir heurté la bordure du trottoir de gauche contre laquelle se brisa une roue d'avant, versa à l'angle du pont du chemin de fer.

Sans un poteau télégraphique, contre lequel s'écrasa la carrosserie, auto et voyageurs roulaient au bas du remblai qui, en cet endroit, présente un contre bas d'une dizaine de mètres.

Projetés à terre, M. et Mme Pillo gisaient inanimés : le mari, sur le trottoir à l'arrière de son véhicule ; la femme sous la carrosserie, une jambe prise sous le marche-pied. Plus heureux que ses patrons, M. Laville, quitte pour une légère contusion au front sorti du coupé dans lequel il était resté, et appela à l'aide.

Les ouvriers de l'équipe du chemin de fer, attirés par ses cris et aussi par le bruit du choc répercuté le long de la voie ferrée par les fils télégraphiques, arrivèrent fort à propos pour relever la machine et dégager ainsi l'infortunée Mme Pillo qu'il transportèrent chez M. Gordien Gaudichau où elle fut étendue sur un lit.

M. Bachelet, passant au moment de l'accident, prodigua les premiers soins à la blessée et lui fit reprendre ses sens en attendant l'arrivée de M. le docteur Maksud qui, mandé de suite, ne constata, à part d'assez violentes contusions à la jambe gauche, à la hanche et aux reins, ainsi

qu'une légère plaie à l'arcade sourcilière, aucune blessure grave. M. Pillo simplement étourdi par la commotion ressentie, revint facilement à lui, il n'avait heureusement, lui aussi, qu'une forte contusion au bras gauche.

Dans la soirée l'automobile assez sérieusement maltraitée, principalement dans sa carrosserie, fut remorquée jusqu'à la gare du chemin de fer par un camion, à l'arrière duquel on l'avait attachée, et dirigée vers la Capitale afin d'y recevoir les soins des hommes de l'art.

Le soir même quoique souffrant encore beaucoup, Mme Pillo prenait le train pour rentrer chez elle avec son mari et le chauffeur.

28 Avril 1907.

Moriers. — Ces jours derniers le charretier Calix François, de la laiterie de Méroger, sortait de Moriers avec un chargement de lait. Occupé à ranger quelques pots de lait, alors que sa voiture était en marche, il ne s'aperçut pas à temps que le cheval déviait de sa route et l'une des roues ayant monté sur une grosse pierre, le véhicule versa projetant le charretier sous son chargement, 400 litres de lait répandu en un véritable petit lac au milieu duquel nageait le pauvre diable qui, dans sa chute s'était fait des contusions multiples dont une sérieuse à la cuisse.

Accourus au bruit les habitants de l'endroit relevèrent véhicule, bidons vides et le charretier, qui quoique souffrant de ses blessures pu remonter sur son siège et regagner Bonneval où M. le docteur Larrieu lui prodigua les soins nécessaires.

5 MAI 1907.

Bonneval. — Jeudi dernier, M. Moréel, marchand drapier, rue Saint-Roch à Bonneval, a trouvé dans son grenier et recueilli un pigeon

voyageur portant à la patte gauche un caoutchouc marqué d'une ancre et E. 20 sport ; à la patte droite un anneau marqué d'une étoile 03-5657-V. Il le tient à la disposition du propriétaire.

A ORGERES

Varize. — Mlle Laurent, ex receveuse des postes à Varize, qui, au péril de sa vie, en 1870, rétablit à deux reprises différentes la communication télégraphique sur sa ligne dont les allemands avaient coupé les fils, vient de mourir à Saint-Cloud (S-et-O.) où elle a été inhumée. Elle était titulaire de la médaille d'honneur.

26 MAI 1907.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 Mai 1907

...M. Bachelet croit qu'il serait utile de donner, au vannage de la Grève, une nouvelle couche de goudron.

Il voudrait aussi savoir à qu'elle date on adjugera les travaux de la rue du Verglas.

- Aussitôt que nous serons en mesure de le faire, répond M. le Maire.

Alluyes. — Dimanche dernier, ainsi que nous l'avons annoncé, ont eu lieu à Alluyes les obsèques purement civiles de M. Jacques Meunier décédé en son domicile, à la Ronce, à l'âge de 78 ans. Une assistance d'au moins deux cents personnes l'accompagnait à sa dernière demeure.

Au cimetière, des paroles d'adieu ont été prononcées par M. Lamirault, au nom du groupe de la libre pensée d'Illiers, et par M. Jouanneau, conseiller général.

Ce dernier a terminé par ces paroles : « Il ne suffit pas de se dire républicain. Il faut aussi, puisque en France nous jouissons de la plus précieuse des libertés : celle de penser et d'agir, il faut savoir mettre d'accord nos actes avec nos paroles. »

Montharville. — Dans la nuit de samedi à dimanche, un maraudeur s'est introduit dans le cellier des époux Chesneau, du Grand-Cormier, et leur a volé 6 bouteilles de vin de derrière les fagots et six kilos de lard.

La sonnerie des cloches. — Nous lisons dans le Temps :

« Le maire de Marboué ayant fait sonner les cloches de l'église à l'occasion d'un enterrement civil, l'évêque de Chartres a interdit jusqu'à

Etude de M^e Denizet notaire à Bonneval

A CEDER

Pour cause de cessation
de commerce

DEBIT DE VINS RESTAURANT

Exploité à Bonneval

place du marché aux grains,
par Mme veuve LORY

Pour tous renseignements et traiter
S'adresser à M^e DENIZET, notaire

nouvel ordre la sonnerie des cloches dans la paroisse. »

9 JUIN 1907.

Alluyes. – M. le préfet d'Eure-et-Loir a fait publier dans le dernier numéro du Bulletin administratif l'avis suivant :

Aux termes de ses testaments et codicilles olographes en date des 8 et 14 décembre 1891, 20 mars 1901, 7 mai 1901 et 27 décembre 1905, déposés en l'étude de M^e Denizet, notaire à Bonneval, M. Etienne Eugène Bernardin Chevallier, propriétaire à Alluyes, décédé à Bonneval le 23 février 1907, a légué :

« 1° A la commune d'Alluyes ou à son défaut à l'hospice de Bonneval : le domaine et le château d'Alluyes avec leurs dépendances : les deux fermes de l'Aubépine, commune de Saumeray ; une somme de cinquante mille francs ;

« Et ses bestiaux, attirail de culture, pailles grains, fourrages et bois, à charge de fondation d'un orphelinat agricole, horticole et industriel et s'il est possible d'un asile pour les vieillards d'Alluyes, Saumeray, Trizay lès Bonneval, Charonville, Saint Avit et ensuite des autres communes du canton de Bonneval ;

« 2° A la commune d'Alluyes, dix mille francs pour la création d'un bureau de bienfaisance ;

« 3° A la commune de Saumeray, dix

mille francs pour la création d'un bureau de bienfaisance ;

« 4° Au bureau de bienfaisance de Bonneval, cent francs pour distribution de pain aux indigents ;

« 5° A la Compagnie de sapeurs-pompier d'Alluyes, deux cents francs ;

« 6° A la commune d'Alluyes, un champ contigu à l'école ;

« 7° A l'hospice de Bonneval, divers lots de terre ou de pré et une somme de dix mille francs, à charge d'entretien de tombes, de services religieux, et de restauration de l'église d'Alluyes.

« En conformité de l'art. 3 du décret du 1^{er} février 1896, les héritiers inconnus de M. Chevallier sont invités à prendre connaissance de ce testament, à donner leur consentement à son exécution ou à produire leurs moyens d'opposition, le tout dans un délai de trois mois à partir de ce jour.

16 JUIN 1907.

Expérience de télégraphie

optique. – Un poste optique sera établi dans le clocher de l'église de Bonneval le lundi 17 juin, de 8 h 1/2 à 9 h 1/2 du soir, par le 1^{er} régiment de chasseur, pour établir la communication entre Châteaudun et Chartres.

Flacey. – Par décret en date du 6 juin

1907, rendu sur la proposition du ministre de l'agriculture et par arrêté en date du même jour, a été nommé au grade de commandeur du Mérite agricole :

M. Ricois (Pierre-Auguste), propriétaire agriculteur, maire de Flacey, mise en valeur de terrains incultes. Nombreuses récompenses. Médaille d'or à l'exposition de Liège : 39 ans de pratique agricole. Officier du 2 août 1901.

Le domaine de Moresville, jusqu'à l'arrivée de son propriétaire actuel n'avait réservé que des mécomptes aux propriétaires et fermiers qui s'y étaient succédés. Par l'aménagement raisonné et aussi l'étude approfondie du sol, M. Ricois, que nous ne saurions trop féliciter, en a fait la magnifique exploitation agricole que l'on sait.

23 JUIN 1907.

Châteaudun. – Mardi dernier deux automobiles appartenant : l'une, à M. Mignot, cultivateur à Authueil ; l'autre, à M. Pellerin, de Montigny le Chartif, se sont tamponnés, au croisement des rues de Jallans et du Temple-Saint-Valérien.

Les deux véhicules ont été quelque peu détériorés, mais il n'y a malheureusement pas que des dégâts matériels, toujours facilement

La cotisation annuelle est de 12 € (étudiants : 6€)

Vous pouvez la régler par chèque à l'ordre des Amis de Bonneval et le déposer

- ♦ à la permanence de l'association, le samedi après-midi entre 15 et 17 heures, au 23 rue Saint-Roch
- ♦ à l'Office du Tourisme de Bonneval
ou l'adresser par la Poste aux Amis de Bonneval - B.P. 00040 - 28800 BONNEVAL

L'assemblée générale de l'association
des *Amis de Bonneval*

aura lieu le **samedi 17 mars 2007 à 15 h 00**
Salle du Chapitre Centre Hospitalier Henri Ey

A l'issue de cette assemblée générale,
M. Bernard **ROBREAU** évoquera :

*La translation des reliques des saints martyrs
Florentin et Hilaire à l'abbaye de Bonneval.*

Cette réunion est ouverte à tous, membre ou non de l'association

L'association est aujourd'hui présente sur Internet à l'adresse suivante :

<http://lesamisdebonneval.free.fr>

Vous pouvez recevoir *Bonneval en Bonne vallée.* directement par internet. il vous suffit de nous
envoyer un courrier électronique à :

Email : lesamisdebonneval@free.fr